

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/171/DEL/7.5

Séance du 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juillet à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme BRIFFARD Claudine par M. BARBIER Michel, M. DANJEAN Laurent par M. GODEMAN Sébastien, Mme ROCHE Karine par M. LLOPEZ Laurent, Mme BOUQUET Marie Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme THERIN Aurélie par Mme INZANI Béatrice
M. MANGEON Stéphen par Mme DUJEANCOURT Anne.

Absents : M. BOSCHER Emmanuel, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, Mme DELVAL Isabelle.

Le secrétariat a été assuré par : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 17/07/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 18	Nombre de pouvoirs : 6 Absents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 24	Votes pour : 24
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : TARIFS COMMUNAUX – AJOUTS ET MODIFICATIONS AU LIVRET 2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2022/197/DEL/7.1 du 7 juin 2022, le Conseil municipal a validé le livret des tarifs communaux applicable au 1^{er} septembre 2022.

Il est proposé d'ajouter des tarifs dans la rubrique :

**TARIF DE REMBOURSEMENT DU MATERIEL ET
DE LA VAISSELLE CASSÉS**

Table banquet pliable en bois 1,83 x 0,76.....170,00 €

.../...

CONCESSIONS CIMETIERE VACATIONS FUNERAIRES

CONCESSIONS

Concessions	30 ans	50 ans
2m ²	300 €	500 €
4 m ²	600 €	1 000 €
1 m ² cave urne	200 €	350 €
Columbarium	700 €	900 €
Carré des enfants	200 €	350 €

TARIFS LIES A LA FOURRIERE ANIMALE

CHIENS et/ou CHATS Les frais facturés seront à régler en un seul paiement.	
Frais d'entrée + recherche active des propriétaires + frais de personnel	30 €
Frais de séjour par jour	12 €
Frais vétérinaires	Selon les tarifs appliqués
Supplément « dangerosité »	24 €

.../...

ARTICLES PROMOTIONNELS ET VENTE DIVERS

LIVRE « EU, UN CHATEAU DANS L'ART ET DANS L'HISTOIRE » d'Hervé Rabel
L'unité : 39 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les tarifs indiqués ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance
Le Maire,
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,
Samuel RUELLOUX

